SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1040000: industrie siderurgique

En vigueur au 01/08/2008 (Dernière actualisation de la page 01/08/2008)

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 37h

Application de la CP 100 pour les moins de 18 ans.

Salaire minimum garanti	Age
	18
Par mois	1724.4800
Par heure	10.7556